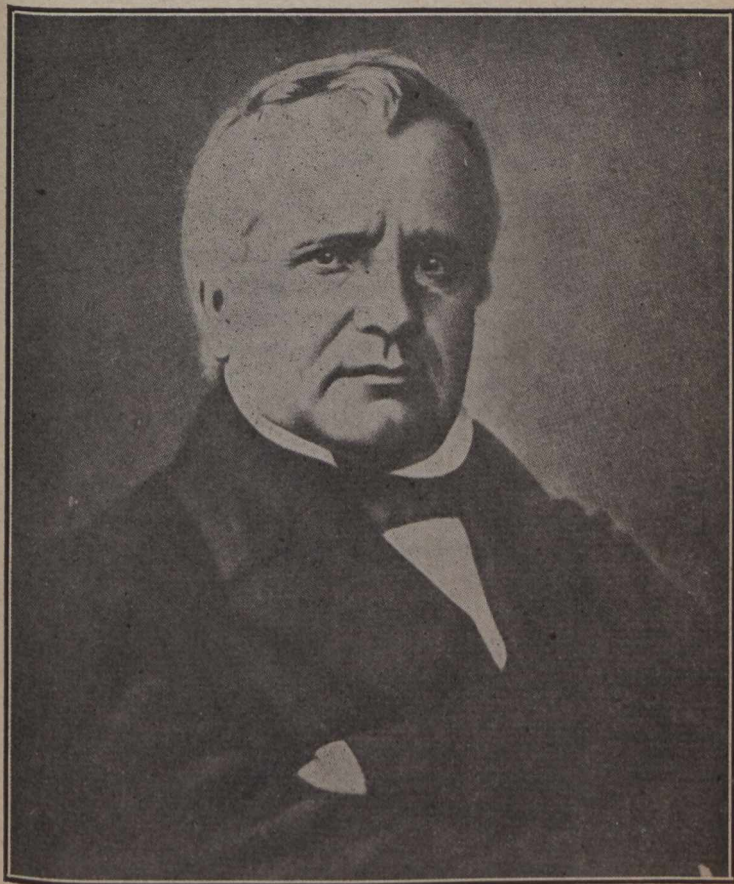


NOS MAÎTRES



Louis-Hippolyte La Fontaine  
dont l'ACTION FRANÇAISE commémore  
le geste sauveur

# UN GESTE D'ACTION FRANÇAISE

EN 1842<sup>1</sup>

---

MESDAMES, MESSIEURS,

Ce fut pour nous une minute historique que celle où, le 13 septembre 1842, un fils de notre race se leva au parlement de Kingston, et, malgré le découragement universel, malgré les règlements de la Chambre et malgré une loi impériale, osa parler français. C'est un geste d'action française que vous êtes venus fêter ce soir puisqu'il a été fait de vaillance généreuse pour le triomphe d'une idée. Cette minute de 1842 a peut-être décidé de notre avenir et elle reste, dans l'existence de l'homme qui l'a vécue, le grand instant de beauté morale, parce qu'il affirma que ni les honneurs ni le pouvoir ne valent la langue et l'âme d'un peuple. (*Vifs applaudissements.*)

Nous sommes au lendemain de la révolte. Le peuple est tombé dans un pire état que l'aigreur; c'est un peuple abattu qui a des conseillers d'abattement. Il a vu tourner brusquement à la catastrophe une lutte de trente ans pour la cause la plus juste, pour le plus légitime idéal politique. A ses demandes de liberté, on vient de répondre par des coups de feu, par d'affreuses dévastations, par l'échafaud.

<sup>1</sup> NOTE DE LA RÉDACTION. — *L'Action française* consacre la majeure partie de cette livraison à la commémoration du geste de La Fontaine, faite sous ses auspices, au Monument National, à Montréal, le 13 septembre. Cela l'oblige à diminuer sensiblement la part habituellement faite à ses autres rubriques, mais on ne célèbre pas tous les jours La Fontaine ! Nos lecteurs seront particulièrement heureux de trouver ici le texte même de la conférence prononcée par M. l'abbé GRÔULX.

Ses chefs sont bannis ou emprisonnés. Toutes les lois sont violées contre lui, celles de l'État et celles de la plus élémentaire justice. Pour quelques poignées de mécontents, pour une insurrection que les ministres de Londres qualifiaient eux-mêmes de "bagatelle," on ne tient nul compte à la grande majorité du peuple, de sa réprobation de l'émeute, de ses protestations unanimes de loyauté au trône; mais, ce peuple, on le déclare déchu de son droit de vivre et l'on fixe froidement le jour de ses obsèques. La *Gazette* de Sherbrooke venait de protester contre le pouvoir d'impôt accordé par Lord Russell au Conseil spécial. La *Gazette* de Montréal, dont l'esprit ressuscite, sans transformation glorieuse, dans la feuille haineuse de ces derniers mois (*applaudissements*) — mais alors comme aujourd'hui portavoix mi-officiel du gouvernement, nous adressait cette riposte sans pitié: "Quant à ce que dit notre confrère de l'alarme des Canadiens-français à se voir taxés, cela n'importe aucunement. . . . Il ne leur sera imposé de taxes et de charges par le gouvernement impérial que pour améliorer leur déplorable situation actuelle; et qu'ils y consentent ou n'y consentent pas, leur approbation ou leur opposition est actuellement une affaire de nulle importance. . . . Le temps est venu où les usages aussi bien que les institutions de ce peuple doivent être régénérés; et qu'ils le veuillent ou non, il faut qu'ils se soumettent et qu'ils apprennent à devenir des sujets britanniques plus loyaux, plus industriels, plus intelligents qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent."

Un autre journal anglais, le *Morning Courier*, ne voit qu'un seul moyen de sauver nos meilleurs intérêts, et c'est de nous chasser de la vie politique par la suppression du droit de suffrage. "Nous avons déclaré à haute voix, veut-il bien nous dire le 26 août 1839, que les Français doivent être soumis à la dégradation politique; nous ne

devons pas employer de demi-mesures. La suppression du droit de suffrage pour tous les Canadiens-français est pour nous le seul moyen infaillible d'angliciser cette province au *double quick*. Enlever ce droit aux Français, c'est vraiment se montrer charitable, humain à leur égard; ils n'en perdront que plus tôt leur caractère national; et plus tôt ils le perdront, plus tôt ils seront heureux, florissants et grands."

Ah ! mesdames, messieurs, il ne fait pas bon, au milieu d'une guerre civile, voir trop au fond l'âme du vainqueur avec la couleur de ses passions. Ce langage méprisant et dur nous l'avons entendu bien des fois en notre pays; nous l'entendons encore après quatre-vingts ans, quatre-vingts ans de vie commune, et nous pouvons le dire, d'effort sincère, de notre part, pour l'unité et l'harmonie nationales. Je rappelle ces mauvais souvenirs sans aigreur et sans vaine récrimination. Mais comment comprendre qu'après nous avoir ainsi traités, ils s'étonnent, ces mêmes gens, de la tiédeur de nos enthousiasmes pour l'amitié qu'ils nous offrent et de notre impuissance à entrer en quelques-unes de leurs sympathies ? (*Vive émotion*). Aujourd'hui encore ils nous demandent de nous battre avec eux, les uns près des autres, comme des frères. Ah ! oui, des frères, nous le serions sans doute, si seulement ils violaient un peu moins souvent contre nous toutes les lois de la fraternité. (*Applaudissements répétés.*)

Il ne restait plus à l'autorité officielle qu'à porter contre nous la sentence capitale. Un délégué du pouvoir impérial s'en vint enquêter en notre pays. Il se composa un jury de sa façon et notre condamnation à mort fut rédigée. Nous étions restés un peuple de miséreux et d'illettrés parce que nous étions restés un peuple de Français. Il fallait donc nous arracher à notre misère pour nous élever jusqu'à la civilisation anglo-saxonne. Nous avons eu raison de

nous soulever; mais nous avons le tort d'être à la fois le nombre, le droit et la vérité. Une minorité anglaise ne pouvant être déceimment soumise à une majorité française, si la liberté politique doit échoir au pays, il convient au préalable de faire des Français un peuple-serf. Et vous avez là, mesdames, messieurs, en ce qui nous concerne, tout le rapport Durham avec sa conclusion arbitraire: l'union législative des deux Canadas.

Peuple de 650,000 âmes, nous nous voyions conférer l'égalité représentative avec un peuple de 450,000 habitants. Pour mieux nous écraser ils ajoutèrent la suppression de nos droits politiques. Les faubourgs de nos villes et quelques comtés perdront leur droit de suffrage pour permettre à des Anglo-Saxons de voler des sièges à des Canadiens-français. Mais surtout la langue française, alors la langue de la majorité ou peu s'en faut, sera bannie du nouveau parlement. La langue qui avait mené la lutte contre le despotisme oligarchique, celle-là même qui, de l'aveu de lord John Russell, avait été la première à revendiquer les libertés constitutionnelles, n'aura pas le droit de se faire entendre dans le parlement du régime responsable. Ainsi l'a demandé le parlement du Haut-Canada et ainsi l'a décrété le gouvernement impérial dans l'ARTICLE XLI de la nouvelle constitution.

Voilà donc qui est clair. La caractéristique de 1840, c'est la fin des fluctuations de la politique impériale relativement au problème des races au Canada. C'est la fin des hypocrisies et des équivoques et c'est une politique avouée, décisive pour l'étranglement d'une nationalité.

En présence de cette conspiration universelle, nos pères se sentent las de la lutte. Ils ont perdu confiance en la justice de l'Angleterre; ils n'ont plus foi en l'agitation politique. Le doute patriotique les envahit, puis la pensée

fatale de l'abdication. Une défection retentissante accentua soudain cet esprit démissionnaire. Et elle vint d'où, en ce temps-là du moins, on ne l'eût pas attendue, elle vint de Québec. Là s'imprimait encore le premier journal politique canadien-français, le journal de Pierre Bédard de 1806. Depuis lors, toujours intrépide et journal d'avant-poste, honoré de la haine de Craig et des gouverneurs qui ressemblèrent au "little king", il était devenu une institution nationale. C'était le laboratoire d'idées où la race allait prendre son mot d'ordre et l'aliment de sa pensée. Dans l'automne de 1839, la feuille québécoise commença par risquer quelques insinuations timides. Puis, le 23 octobre, elle résolut de parler franc. En termes clairs, irrécusables, elle proposa la démission générale et définitive de la langue et de la race !

"Il y en avait, et nous étions de ce nombre, lisons-nous dans *Le Canadien*, qui pensaient qu'avec l'appui et la faveur de l'Angleterre, les Canadiens-français pouvaient se flatter de conserver et d'étendre leur nationalité de manière à pouvoir par la suite former une nation indépendante. Nous croyions et nous croyons encore qu'il eût été d'une sage politique pour l'Angleterre de favoriser l'extension et l'affermissement dans le Bas-Canada d'une nationalité différente de celle des États voisins; mais les hommes d'État du jour chez la métropole pensent différemment et les Canadiens-français n'ont plus rien à attendre de ce côté-là pour leur nationalité. Que leur reste-t-il donc à faire pour leur propre intérêt et dans celui de leurs enfants, si ce n'est à travailler eux-mêmes de toutes leurs forces à amener une assimilation qui brise la barrière qui les sépare des populations qui les environnent de toutes parts ?

... Avec la connaissance des dispositions actuelles de l'Angleterre, ce serait pour les Canadiens-français le comble

de l'aveuglement et de la folie que de s'obstiner à demeurer un peuple à part sur cette partie du continent. Le destin a parlé: il s'agit aujourd'hui de poser les fondements d'un grand édifice social sur les bords du Saint-Laurent, de composer avec tous les éléments sociaux épars sur les rives de ce grand fleuve, une grande et puissante nation. Pour l'accomplissement d'un pareil œuvre, toutes les affections sectionnaires doivent se taire et tous doivent être prêts à faire les sacrifices nécessaires. De tous les éléments sociaux dont nous venons de parler, il faut choisir le plus vivace et les autres devront s'incorporer à lui par l'assimilation" . . . (*Profonde émotion.*)

Je l'ai dit ailleurs, mesdames, messieurs: ces lignes sont tristes, souverainement tristes, et les palliatifs sont inutiles. Nous voici bien en présence d'une abdication totale et décisive. Mais, de grâce, pardonnons à nos ancêtres cette page de faiblesse, la seule, je crois, de toute leur histoire. Et au lieu de nous élever contre ceux qui l'ont commise, nous, leurs petits-fils, pesant les suprêmes malheurs d'où est venue cette défaillance, puissions-nous nous souvenir que nous avons quelquefois souffert sous le joug britannique, souffert jusqu'à désespérer de tout. Peut-être qu'alors cessant de prêter toujours à la libéralité anglaise et à son prétendu *fair play*, aux dépens de la vérité et de notre capital d'honneur, nous commencerons à embrasser un peu moins dévotement les mains impitoyables qui ont forgé des chaînes à nos grands-pères. (*Vifs applaudissements.*)

Ce découragement venu de Québec se répandit comme une contagion. Chauveau qui fut le jeune témoin de cette époque attristée, nous a laissé un aveu douloureux dans sa biographie de Garneau: "Ce n'était plus seulement avec inquiétude, écrit-il, c'était presque avec désespoir que l'on se demandait ce qui allait advenir de tout ce qui nous était

cher. Quelques-uns disaient tout haut que l'on ne pouvait plus être rien dans le pays, à moins de se faire Anglais... d'autres ajoutaient à demi-voix... et protestants.

“Les gens qui voulaient décorer leur lâcheté d'un prétexte demandaient que l'on considérât la question *au point de vue pratique*; ils déclaraient qu'il était inutile de se faire illusion, qu'il valait mieux envisager le danger en face, qu'en supposant même que l'usage de notre langue fût toléré dans les documents officiels, nous aurions bien de la peine à nous faire entendre dans un parlement où nous serions toujours en si petit nombre. De là, ils concluaient à la déchéance graduelle de la langue française dans toutes nos maisons de haute éducation, et, pour être plus sûrs d'y arriver, ils recommandaient de faire de l'anglais la langue enseignante, au moins pour une partie du cours d'études. Nos lois et nos usages, disaient-ils, n'étaient que des vestiges du passé, nous avions tout à gagner en les échangeant pour des institutions plus en harmonie avec les besoins de la société moderne.”

Garneau lui-même, plongé alors au sein de nos archives et qui apprenait la leçon d'espérance de notre histoire, Garneau se défend mal de l'affreux doute et il ignore s'il prépare un cantique de résurrection ou l'építaphe d'un tombeau. Il écrira plus tard à Émile de Girardin: “Quel que soit le sort que l'avenir réserve à notre race, nous aimons à reporter les yeux vers cette ancienne France d'où sont sortis nos pères. Comme le chevalier normand couché sur le tombeau de marbre des vieilles cathédrales anglaises, si nous devons perdre notre nationalité, nous voulons du moins laisser un nom français écrit sur notre mausolée.”

Au plus profond de cette dépression morale qui est pour un peuple le commencement de la mort, un jeune homme de trente-cinq ans se trouve subitement investi des



destinées de la race. Fort de son calme courage et d'une jeunesse laborieuse qui vaut quelquefois une conscience, il refuse d'appartenir au parti des découragés. Il s'est cherché des alliés dans la province voisine et, sans sourciller, il accepte la bataille que lui propose l'oligarchie triomphante. Dans un manifeste à ses électeurs de Terrebonne, il commence par venger avec éclat la justice outragée; puis, avec des paroles de chef, il sonne le ralliement de sa province. Hélas ! le jeune politique dut amèrement déchanter. Lui qui avait pourtant vécu sous le régime prussien du Conseil spécial, qui avait goûté du cachot sous Colborne, n'avait pas encore appris toutes les ruses et toute la brutalité de la force sans scrupules. L'oligarchie assomma ses électeurs aux jours du scrutin et Hippolyte La Fontaine dut avouer sa défaite aux mains de Sydenham. L'échec fut amer, mais n'abattit point le vaincu. Une fois de plus sa main vengeresse se leva et les criminels de l'attentat de New-Glasgow en eurent pour leur compte. Il écrivait au lendemain de sa défaite: "Lord Sydenham est descendu dans l'arène pour combattre corps à corps avec un simple individu... Il m'a vaincu; mais il y a de ces défaites qui sont plus honorables que la victoire, surtout quand, pour remporter cette victoire, il faut marcher dans le sang de ses concitoyens"... Quelque temps après, à l'appel de son ami Baldwin, La Fontaine posait sa candidature dans Toronto, Toronto, la Mecque de l'orangisme. Naturellement il y eut bataille électorale dans le comté d'York. Mais cette fois le vaincu de Terrebonne l'emporta la main haute et l'on vit cette merveille dans notre histoire d'un comté anglais élisant un candidat canadien-français. (*Applaudissements.*) Le gouverneur Sydenham usa d'un dernier truc et l'élu d'York dut rester à la porte du premier parlement. Mais rien ne put empêcher qu'il n'y fût à la deuxième session.

Entre temps sir Charles Bagot a remplacé Lord Sydenham. Le nouveau gouverneur, esprit libéral, incline à la justice; il veut le gouvernement de la majorité et il a fait des propositions aux chefs réformistes des deux provinces. Ces propositions sont tombées devant le public. Nous sommes au 13 septembre 1842. La Fontaine doit s'expliquer devant la Chambre et devant le pays. C'est sa première apparition au parlement du Canada-Uni, ce sera son premier discours.

En quelle langue va-t-il parler? Il y a là une loi impériale qui lui défend de parler français. Il va porter la parole devant une Chambre où siègent encore ceux-là qui ont pétitionné à Londres pour proscrire officiellement la langue de Québec et il est lui-même député de la province anglaise, et qui plus est, de Toronto. Le chef canadien-français qui sent peser sur lui le découragement de ses compatriotes, va-t-il consommer par une éclatante abdication, la mort de l'âme française? Ah! ce dut être dans la vie du jeune leader de Québec un instant dramatique à une époque où la politique s'alliait encore au patriotisme et à la conscience. Vous vous rappelez la scène pathétique du "Pour la Couronne," de François Coppée, où le poète convie autour de Michel Brancomir, le héros tenté de trahir, toutes les voix de l'honneur et du passé, toutes les prières de la patrie. J'aime à me représenter Hippolyte La Fontaine, à cette heure tragique de sa vie, écoutant monter autour de lui les mêmes voix solennelles et suppliantes: voix des hommes et des femmes héroïques qui ont fondé notre race et qui ont tant travaillé et tant souffert pour qu'elle vive; voix des morts de Sainte-Foy qui nous ont prêché la revanche jusque dans la défaite; voix des sublimes reconSTRUCTEURS d'après 1760; voix des vieux parlementaires de 1792, les premiers sauVEURS politiques de la langue; voix enfin de tout un peuple de 600,000 âmes, peuple de

vertus françaises et catholiques, marqué au front du sceau des prédestinés, et qui malgré tout doit se sentir encore trop fort, trop jeune, avec un devoir trop beau, pour se résigner à mourir.

La Fontaine prit conscience qu'il était la voix de ce peuple, le chargé de son âme et de son existence. Il se souvint qu'aux heures de péril pour l'existence nationale, le devoir d'un chef n'est pas de se dérober, mais d'esquisser hardiment au-dessus de la foule, le geste de défense et de salut. De la trempe des indéfectibles qui espèrent contre toute espérance, il crut qu'une loi inique n'est pas de force à tuer le droit. Et puisque, par un hasard de l'histoire, il se trouvait que l'on fût au 13 septembre, anniversaire de la bataille des Plaines d'Abraham, la date lui parut bonne pour un brin de revanche. (*Applaudissements.*)

La Fontaine, prêt à s'expliquer, vient de demander à la Chambre de se former en comité général. Cette demande, il l'a faite en français. C'est alors que M. Dunn, député de Toronto, l'interrompt et lui demande de parler anglais. La Fontaine lui adresse cette première riposte; "Je regrette de ne pouvoir me rendre aujourd'hui à la demande de l'honorable membre; je le remercie néanmoins, car cette demande qui me vient d'un des membres du cabinet, me fournira un nouvel argument à l'appui du vote de non-confiance proposé contre le ministère." Quelques députés prirent encore la parole, la Chambre se forma en comité général et La Fontaine se trouva debout. Il y avait de l'émotion dans la Chambre, il y en avait encore plus dans la voix de l'orateur. Et quelle prenante éloquence va passer dans les petites phrases qui lui viennent aux lèvres, phrases toutes simples, sans rhétorique, mais où, avec un sursaut de magnifique colère, se libère victorieusement l'âme française: "Avant de venir au mérite de la question, je dois faire allu-

sion à l'interruption de l'honorable député de Toronto, lui qu'on nous a si souvent représenté comme un ami de la population canadienne-française. A-t-il oublié déjà que j'appartiens à cette origine si horriblement maltraitée par l'Acte d'Union? Si c'était le cas, je le regretterais beaucoup. Il me demande de prononcer dans une autre langue que ma langue maternelle le premier discours que j'ai à prononcer dans cette Chambre. Je me méfie de mes forces à parler la langue anglaise. Mais je dois informer les honorables membres que quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens-français, ne fût-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de l'Acte d'Union qui proscriit la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je me le dois à moi-même." (*Vifs applaudissements.*)

Mesdames, messieurs, une langue, une race étaient sauvées parce qu'un homme avait osé. (*Longs applaudissements.*) Devant cette protestation si franche et si fière, la Chambre resta muette. Les plus farouches tories n'osèrent brandir contre l'orateur la foudre de la loi. Il faut bien tenir compte que la voix de La Fontaine sonnait du même coup la défaite suprême de l'oligarchie. Ce que le chef canadien-français apportait au parquet parlementaire, en révélant ses entrevues avec le gouverneur, c'était enfin, après tant d'années et tant de luttes, l'avènement du gouvernement responsable. Ceci fit presque oublier cela. La révolution politique de 1842 accapare tellement les esprits que la plupart de nos chroniqueurs oublient eux-mêmes de signaler l'incident du français. L'unique impression qui en reste au parlement de Kingston, c'est la préoccupation étrange de nos députés

pour des choses plus hautes que les intérêts matériels. Le lendemain de l'historique séance, le correspondant du *Canadien* écrit de Kingston: "Poursuivre la justice, tenir aux principes contre des gens qui vous offrent de bons et gros votes d'argent, c'est ce qu'on appelle ici *a French motion*, une idée française, une idée folle et ridicule."

Vous savez la suite. Les hommes du Haut-Canada apprirent à leurs dépens la puissance active d'une "*French motion*," d'une idée française. L'article proscripteur de la langue se trouva déchiré pour jamais. Le chef vit ses partisans lui emboîter le pas. Le jeune Chauveau fit son entrée en Chambre; il choisit de ne parler que français et ce charmeur accomplit presque cette merveille de réconcilier les oreilles anglo-saxonnes avec la langue de la civilisation. Wolfred Nelson suivit l'exemple de Chauveau; puis très habilement, par une stratégie savante, les députés canadiens-français multiplièrent les empiètements. A la session de 1844, vous les voyez soutenir l'obligation du bilinguisme pour le président, et Allan McNab ne peut se faire élire contre Morin que par trois voix de majorité. Le 17 février 1845, M. Laurin présente une résolution rédigée en français comme texte officiel. McNab qui refuse de l'accepter, provoque un vote de la Chambre et ne l'emporte que par une voix. A ce moment la députation canadienne-française se décide au suprême assaut; par la bouche de M. D.-B. Papineau, elle demande le rappel pur et simple de l'ARTICLE XLI de la constitution. C'était encore le temps où nos revendications ne suivaient pas les fluctuations du recensement mais se faisaient aussi fières et aussi intégrales que le droit. Le projet de rappel dut subir les tiraillements de la procédure parlementaire; il se heurta à la mauvaise volonté du gouverneur Metcalfe. Mais, le 21 février 1845, la Chambre n'en votait pas moins la requête au gouvernement

impérial, à l'unanimité, mesdames, messieurs: ce qui prouve qu'un peu de fierté et le respect de soi-même gagnent encore les meilleures victoires. (*Applaudissements.*)

Londres demanda trois ans de réflexion profonde. Et au printemps de 1848, les ministres n'avaient pas encore fini de réfléchir. Lord Elgin entreprit de faire cesser cette dangereuse tension cérébrale. Il harcela littéralement le ministère; il lui écrivit lettre sur lettre. Le gouverneur est du reste poussé à ces démarches par La Fontaine. "Je suis sûr, écrit lord Elgin le 15 juin 1848, que le prochain courrier de Downing street m'apprendra ce que vous entendez faire pour le rappel des restrictions imposées par l'Acte d'Union relativement à l'usage du français. Je suis très inquiet à ce sujet. M. La Fontaine me parle constamment de la chose... Pourquoi retarde-t-on?...". Enfin le gouvernement impérial se décida à bouger. A la session de 1849, lord Elgin en prit occasion pour lire le discours du trône dans les deux langues. C'était la première fois au pays que le représentant de la Couronne daignait accomplir personnellement ce rite parlementaire. L'allégresse des Canadiens-français s'exprima dans un cri émouvant de M. D.-B. Viger: "Que mon âme est soulagée, s'écria ce vétéran de nos luttes, d'entendre le discours du trône dans la langue de mes pères." (*Vifs applaudissements.*)

\* \* \*

Mesdames, messieurs, je crois vous l'avoir démontré: c'est un anniversaire d'émancipation nationale que nous fêtons ce soir. La suprême portée du geste de 1842, nous l'apprécierions sans doute plus entièrement si, au lieu d'être dans ce Monument une assemblée de frères qui parlent encore la vieille langue immortelle, nous étions venus ici,

descendants d'une race éteinte, nous redonner un instant le spectacle d'une gloire reniée. Ah ! s'il est vrai que l'âme d'un peuple prend du temps à mourir et qu'elle se réveille quelquefois, comme une accusation et comme un remords dans la conscience des descendants dégénérés, avec quelle nostalgie et quelle angoisse profondes vous m'auriez entendu ce soir vous apprendre, dans une langue étrangère, comment nous avons fini vers 1840 et comme il nous faut désespérer de redevenir Français !

Et pourtant qui peut en douter ? Sans la courageuse violation de La Fontaine, eussions-nous échappé au péril grandissant de l'abdication universelle et à la vaste conspiration de mort ourdie contre nous ? Et notre langue découronnée du prestige de ses droits officiels, tombée au rang de langue moribonde et reniée, n'eût-elle pas achevé de s'éteindre sur les lèvres des générations prochaines ? La Fontaine fut l'homme providentiel, celui en qui, à cette grande heure critique, est venu se condenser l'instinct de vie de la nationalité. Cet homme a mérité qu'on le ressuscite au plus tôt dans le bronze, et il faudra faire à sa statue le socle assez haut pour qu'il y prenne la figure d'un sauveur de l'âme française. (*Applaudissements.*)

Ah ! oui, qu'on l'élève très haut. Nous avons tant besoin que son geste illumine nos courages. Joseph de Maistre écrivait au lendemain d'une défaite qui anéantisait son petit pays : "Il y a une fatalité incroyable attachée à la bonne cause . . . cependant j'y mourrai !" Mesdames, messieurs, nous, les hommes de trente à quarante ans, nous aurons appartenu à la génération de l'angoisse patriotique. Une fatalité incroyable s'attache à la bonne cause. Tous les jours, des ressemblances tragiques apparentent notre situation à celle de 1840. Si nous voulions bien écouter, nous entendrions peut-être, en certains coins de ce pays,

des voix ennemies qui murmurent déjà l'antienne de nos funérailles, cependant que dans la poitrine des faibles grandissent les affres du doute et le sentiment démissionnaire. C'est le temps pour les hommes de cœur de se compter et de réagir. (*Vifs applaudissements.*) Pour ma part, je crois avoir le droit de parler encore au nom de la jeune génération et je le déclare: que nos ennemis en fassent leur deuil; quel que soit le danger de l'heure présente, il n'aura pas l'honneur de nous effrayer. Nous irons puiser à pleines mains, dans notre histoire, les aspirations, les souffrances, les héroïsmes, toute la poussière morale, toute l'âme supérieure de nos aïeux; ces reliques sublimes et saintes, nous les élèverons vers Dieu comme une prière. Puis, nous défendrons au découragement d'entrer dans nos cœurs. Pour le salut de notre pays nous garderons le culte des *French motions*, le culte des principes et des idées françaises. Aux œuvres de défense et de reconstruction, à la cause suprême nous dévouerons les suprêmes ardeurs de nos vies; et, s'il le faut, eh bien ! nous en faisons le serment: nous aussi nous y mourrons ! (*Longues acclamations.*)

LIONEL GROULX, ptre.

## *L'Action française*

*publiera, en octobre, des articles du*

*R. P. LOUIS LALANDE et de Monsieur  
EUGÈNE ROUILLARD*



## A TRAVERS LA VIE COURANTE

---

### *L'index téléphonique de Montréal*

La fantaisie m'est venue l'autre jour d'examiner, au point de vue du français, la dernière édition (juillet 1917) de l'index téléphonique de Montréal. Une personne charitable m'avait dit : Les avis de la compagnie sont bilingues ; quant au reste : noms, professions, adresses des abonnés, eux-mêmes y voient, cela est de leur ressort.

Joli ressort, en vérité... ! Mais n'anticipons pas et commençons, puisqu'ils occupent les premières pages, par les avis de la Compagnie.

### *Avis de la compagnie*

Vraiment, il ne faut pas être difficile pour décerner ainsi à la compagnie Bell un certificat de bilinguisme. Elle publie bien quelques-uns de ses avis dans les deux langues, mais le grand nombre n'est rédigé qu'en anglais.

La constatation en est facile. Sur la couverture extérieure, au bas, dans le coin, à droite, trois lignes en français ; c'est tout. On dirait des miettes jetées à un pauvre. Ouvrons maintenant le livre. La première page est entièrement en anglais. Suivent ensuite deux pages anglaises et deux pages correspondantes françaises, puis nous retombons dans les pages anglaises pour attraper au milieu de la troisième quelques lignes françaises.

On voit la différence de traitement. Et les renseignements qui sont donnés uniquement en anglais nous sont aussi nécessaires à nous qu'aux autres. La matière d'ailleurs des pages unilingues aurait pu être facilement tassée de façon à tenir, en français et en anglais, dans le même espace. Si la compagnie a agi autrement, c'est qu'elle ne se soucie guère de sa clientèle française. Cela est évident.

### *Professions et adresses des abonnés*

Cette attitude cependant de la compagnie envers la majorité de ses abonnés, ceux-ci n'en sont-ils pas quelque peu responsables ? Une chose en effet frappe celui qui feuillette l'index téléphonique de Montréal : le grand nombre de noms canadiens-français affublés d'indications anglaises.

Voici, par exemple, — je m'arrête aux premières pages — un médecin demeurant au milieu de ses compatriotes, dans le nord de la ville, en plein quartier canadien-français. Que trouve-t-on à côté de son nom ? — *Physician*. Voici un agent d'assurance, établi rue Saint-Jacques, dans l'est ; même faute : *Insurance agent*. Voici un marchand, rue Ontario est, à Hochelaga : *Gents' Furnishings* ; un épicier, rue Lagau-chetière, près Saint-Denis : *Grocer* ; un négociant de charbon, avenue de l'Hôtel de ville : *Coal merchant* ; un avocat, vétéran de la politique et aux idées cependant bien françaises : *Advocate* ; une garde-malade : *Nurse* ; un charretier : *Carter* ; un peintre : *Painter & decorator* ; un fondeur : *Brass foundry* ; un marchand de tabac : *Tobacconist* ; un pharmacien : *Druggist* ; un dentiste : *Dentist* ; un marchand de glace : *Ice merchant* ; un voiturier : *Carriage maker* ; un ferblantier : *Tin-smith* ; un ingénieur : *Engineer*, etc., etc.

### *Inertie et snobisme*

Il y en a ainsi à pleines pages ! Est-ce la compagnie qui impose cette anglicisation ? Non, semble-t-il, car à côté des noms que je viens de citer, on en rencontre suivis des mêmes indications, mais françaises. Ce serait donc les abonnés eux-mêmes qui renieraient leur nationalité ? Je n'oserais affirmer cela. Tout simplement, je crois, ils se laissent faire. Ils ne s'occupent pas de ce que la compagnie mettra. Et celle-ci, si on ne lui demande rien, si on ne spécifie rien, suit sa tendance et met l'indication anglaise. Encore une fois, c'est notre propre inertie, notre propre torpeur, notre propre insouciance qui nous ruinent !

Parfois aussi malheureusement il y a plus, il y a du snobisme, il y a la fascination de l'anglais. Ceux qui sont atteints de ce mal, non seulement n'insistent pas pour avoir du français, mais même demandent de l'anglais. Ainsi, par exemple, au bas de certaines pages de l'index téléphonique, il y a des annonces. Celles-ci relèvent de l'annonceur. C'est lui qui rédige ou fait rédiger ce qu'il veut mettre en relief dans son commerce, ce qui doit frapper le lecteur. Il choisit donc lui-même la langue dont il se servira. Or ces annonces sont presque toujours en anglais. Deux cas topiques. Plusieurs compagnies de transports canadiennes-françaises ont de ces annonces dans l'index de juillet ; une seule, la compagnie *Blanchard*, emploie le français. De même, plusieurs épiceries ; une seule aussi, la maison *d'Argencourt*, reste fidèle à la langue française.

*Campagne d'automne* Une réaction s'impose. Que faire ? La conduite des annonceurs est toute tracée. Qu'ils rédigent leur annonce en français et exigent qu'elle soit ainsi insérée. Pour les abonnés le cas est un peu plus compliqué. Ils n'ont rien à rédiger. La compagnie prend simplement leur adresse et leur profession puis les inscrit à sa guise. Une seule chose alors nous semble pratique. Que chacun regarde dans l'index de juillet quelle indication suit son nom. Si c'est une indication anglaise, qu'on avertisse aussitôt la compagnie de la mettre dorénavant en français. Celle-ci fera peut-être quelques objections. Elle ne peut refuser. Un avocat de mes amis me racontait récemment la désagréable surprise qu'il éprouva en voyant un jour son adresse ainsi libellée : 92 *St. James St.* Il en écrivit aussitôt à la compagnie. Le lendemain on l'appelait au téléphone, puis on tentait de le persuader qu'il valait mieux, pour ses intérêts professionnels, garder l'indication anglaise, que peu de personnes comprenaient le français, et patati, patata ! Lui, de répondre fermement : "Cela me regarde. Je vous ai dit hier ce que je voulais. J'y tiens." Et on se rendit à son désir.

Imitons cette fermeté. Faisons même plus. Ne nous contentons pas de réclamer pour nous. Invitons nos amis à le faire eux aussi. Donnons le mot d'ordre, dans nos sociétés et nos cercles, de s'occuper activement ce mois-ci de la revision française de l'index téléphonique. Ce sera notre campagne d'automne.

PIERRE HOMIER.

---

## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

---

### UNE MARQUE PORTANT DU FRANÇAIS

Voudriez-vous me faire savoir par la revue une marque d'eau minérale canadienne-française, ou du moins bilingue ? Je vous en serais très reconnaissant.

UN ABONNÉ.

### PEUT-ON S'ASSURER EN FRANÇAIS CONTRE LE FEU ?

Pourriez-vous me dire s'il existe une bonne assurance canadienne-française contre le feu.

UN PRETRE DE BONAVENTURE.

## POUR LA FONTAINE

---

*L'Action française* peut être fière du succès de la manifestation La Fontaine. Le Monument National a revu, le 13 septembre au soir, son auditoire des grandes circonstances.

Nous sommes heureux de publier intégralement l'étude qu'avait bien voulu préparer pour ce soir-là M. l'abbé Groulx, et nous tenons à signaler l'émotion profonde avec laquelle elle a été écoutée.

M. le Dr Gauvreau, notre ancien secrétaire-général, avait bien voulu ouvrir la séance par l'allocution suivante:

“Mesdames, Messieurs,

Au nom de la *Ligue des Droits du français*, au nom de sa revue, *l'Action française*, au nom des directeurs et de la Ligue et de *l'Action française*, tous présents: Messieurs l'abbé Groulx, Homier, Héroux, Hurtubise, Vanier, et l'autre, j'ai l'honneur de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue.

Il a suffi de quelques courts appels pour que vous veniez nombreux à cette soirée patriotique.

C'est que ces appels contenaient un nom et rappelaient un geste: le nom de Louis-Hippolyte La Fontaine, le geste par lequel, hardiment, à Kingston, le 13 septembre 1842, il déchira une constitution injuste et fit retentir, là même où on voulait la bâillonner, la langue française.

Les deux orateurs distingués que vous allez entendre vous raconteront dans ses détails cette page glorieuse de notre histoire, ils vous en montreront les conséquences profondes, et sauront en faire jaillir d'utiles leçons.

Mais avant de leur donner la parole, je voudrais vous dire brièvement ce qu'est et ce que veut la Ligue qui vous réunit ici, ce soir.

Fondée en 1912, la *Ligue des Droits du français* est un groupement exclusivement voué au service de la langue française au Canada. Ses membres travaillent et luttent pour qu'on respecte ses droits, pour qu'on sauvegarde sa beauté, pour qu'on étende son rayonnement.

Divers moyens sont à sa disposition. Le plus récent et le plus puissant est sa revue, *l'Action française*. Née cette année même, très jeune par conséquent, elle s'est déjà affirmée comme une revue sérieuse, instructive, militante, quelques-uns ont même dit, nationale. Nos

meilleures plumes canadiennes y collaborent. Toutes les questions vitales pour notre race y sont traitées. Le patriotisme le plus éclairé l'inspire constamment.

Le seul reproche qu'on lui fait, c'est qu'on arrive trop vite à la fin de chaque numéro... En d'autres termes on voudrait voir augmenter le nombre de ses pages. Sur ce point les directeurs de la revue sont du même avis que ses lecteurs. Seulement cette augmentation représente une dépense assez considérable et, l'abonnement annuel devant rester à \$1.00, un problème se pose. Il n'est pas insoluble cependant. Si tous ceux qui sont dans cette salle s'abonnaient à notre revue; si, en outre, plusieurs d'entre eux lui confiaient leurs annonces — annonces, nous en avons eu plus d'une preuve, rémunératrices — la difficulté serait vite résolue; et, je vous le promets publiquement, *l'Action française* augmenterait ses pages sans augmenter son prix d'abonnement, dès janvier prochain.

Je vous recommande instamment, mesdames et messieurs, cette solution pratique. Nous traversons une époque décisive de notre histoire. La lutte contre nos traditions, notre langue, notre foi est plus violente que jamais. Chacun de vous devrait suivre les péripéties de cette lutte. Chacun de vous devrait se tenir au courant de ce que font les ennemis et les défenseurs de notre nationalité. Chacun de vous devrait connaître ce qu'il peut faire lui-même, comment dans sa vie ordinaire, au foyer, au bureau, au restaurant, en chemin de fer, il peut servir les intérêts de sa race.

Or, une seule revue, mesdames et messieurs, vous apprendra tout cela, car elle seule est uniquement consacrée à cette tâche. C'est *l'Action française*. Le devoir de tout Canadien-français vraiment patriote, vraiment soucieux de la survivance de sa nationalité, est donc de s'y abonner, de l'encourager de ses annonces, pour que, selon l'expression chère à Héroux, de plus en plus grandisse *l'Action française*.

Vous me pardonnerez bien, mesdames et messieurs, d'avoir pris un peu de votre temps pour vous parler de choses qui vous semblent peut-être purement matérielles. C'est que la *Ligue des Droits du français*, dans cette lutte pour notre survivance, comprend la nécessité des bonnes munitions et voudrait en mettre un véritable arsenal dans chacun de nos foyers.

Il me reste maintenant la tâche très agréable de vous présenter les deux orateurs de la soirée.

Pour remettre dans son cadre historique le beau geste dont nous rap- pelons, ce soir, le 75ème anniversaire, pour tirer de ce fait les leçons qui

conviennent à cette époque troublée de notre histoire, il fallait des hommes à mentalité haute, à conscience élargie mais non déformée, dont le témoignage et le patriotisme s'imposent à l'attention publique. Nous n'avions que l'embarras du choix.

S'ils n'étaient au Sénat soutenant la bataille que vous savez, identique à celle soutenue par La Fontaine, il vous serait donné, ce soir, de voir à côté de ceux que nous avons choisis, les champions de la lutte en Ontario, ceux dont l'histoire dira que toute leur vie fut un large geste à la La Fontaine.

Au nom de la *Ligue des Droits du français*, au nom de l'*Action française*, je remercie M. le sénateur Landry et M. le sénateur Belcourt des sympathies qu'ils nous adressent. Elles prouvent une fois de plus à la race canadienne-française que les champions dans la lutte sont de tous les temps et de toutes les provinces.

Je vous présente et je remercie M. l'abbé Lionel Groulx, le premier des orateurs de ce soir, un membre, un directeur même de notre Ligue, le maître historien de nos luttes constitutionnelles, de la bonne grâce avec laquelle il consent à nous livrer un peu de ses trouvailles historiques, à nous raconter de la façon autorisée que tout le monde lui concède le fait dont cette fête rappelle le souvenir.

Je ne saurais vous présenter, mais du fond de mon cœur je remercie M. Henri Bourassa, l'orateur national qui ne se présente plus, le Canadien sans peur qui veut bien, ce soir, pour nous, continuer ce que son éloquence virile et sa plume d'acier n'ont cessé de faire depuis vingt-cinq ans: stimuler la vaillance, fouetter l'inertie, flageller la trahison.

A l'*Action française* l'on a jugé que la robe noire et le tribun symbolisent admirablement l'âme de la race. Vous allez maintenant l'entendre vibrer cette âme. Écoutez-la. Suivez-la. Elle n'a jamais connu d'autres sentiers que ceux de la vérité. Elle n'a jamais marché sur d'autres chemins que ceux de l'honneur.

Et pour ne plus monter sur cette estrade, pour accomplir le dernier et le non moins agréable de mes devoirs, je remercie Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal qui, absent de la métropole, a daigné nous manifester sa sympathie en se faisant officiellement représenter ce soir par le très distingué secrétaire-général de l'Université Laval, M. l'abbé Chartier. Je remercie la Société Saint-Jean-Baptiste qui a si gracieusement mis ce Monument National à notre disposition. Je vous remercie tous, mesdames et messieurs, et je vous prie de continuer à la *Ligue des Droits du français*, à son organe l'*Action française*, vos attentions, votre sympathie et votre encouragement."

Nous ne pouvons donner ici le texte de l'allocution vibrante, pleine de faits et de réflexions, prononcée par M. Henri Bourassa, mais nous tenons à souligner le très vif succès qu'elle a obtenu et à détacher au moins du résumé publié par le *Devoir* les lignes finales:

"L'heure actuelle est grave. Je ne crois pas qu'elle soit la plus désespérée que nous ayons vécue. A certains égards même, c'est l'une des plus consolantes.

Elle révèle les forces vraies de la race, sa volonté de survie. Qui, aujourd'hui, oserait écrire le pendant de cette lamentable page du *Canadien* que lisait tout à l'heure M. l'abbé Groulx? Qui, même s'il sentait dans son cœur la défaillance, oserait tout haut conseiller l'abdication nationale? Non, personne n'oserait! (*Vifs applaudissements.*)

Et puis, les Anglais commencent à réapprendre à nous respecter. Oh! pas à cause de violences, de stupides provocations, en partie payées, nous le voyons maintenant, avec de l'or anglais, avec de l'or officiel; mais parce que le bloc solide de la race, robuste, respectable, pareillement en garde contre les provocations et les conseils de déchéance, se durcit dans sa volonté de vivre. Nous avons laissé aux ronces de la route des lambeaux de nos droits, mais en dépit des leçons et des exemples de lâcheté qui nous ont été prodigués depuis vingt-cinq ans, le fond de la race n'a pas été entamé. (*Longs applaudissements.*) Nous avons gardé le sentiment de l'ordre et de la liberté, le respect du droit de tous; nous ne perdons pas pied dans la tourmente; nous restons ce que nous avons le droit et le devoir d'être: fiers, profondément nationaux, convaincus que le Canada doit être aux Canadiens comme l'Angleterre aux Anglais, et les Canadiens au Canada; nous ne nous laissons pas éblouir par la chimère d'une domination impériale qui, si elle pouvait se réaliser, marquerait la fin de la grandeur anglo-saxonne; nous refusons de prêter l'oreille aux prédications de haine et de violence; nous avons su, malgré tout, préserver les sources profondes, essentielles, de notre force, de notre grandeur nationale.

Le moment est proche, plus proche peut-être que nous ne pensons, où l'Anglo-Canadien intelligent, où l'Anglais d'Angleterre se rendront compte de la valeur de ce capital d'honneur et de force; où ils se rendront compte qu'en restant obstinément attachés à la tradition canadienne, nous avons été les meilleurs serviteurs de la nation canadienne et des intérêts britanniques. (*Vifs applaudissements.*) L'heure est proche où, à moins que la haine de race n'ait ruiné chez eux l'instinct de la conservation nationale, nos compatriotes anglo-canadiens se rendront compte que le respect des droits de tous, à l'école, dans les lois, dans

l'usage des langues, est la seule garantie du maintien des institutions britanniques dans ce pays; où ils comprendront que l'usage, la diffusion du français, avec tout ce que cela comporte, est le plus sûr préservatif de ce pays contre l'annexion. (*Vifs applaudissements.*)...

Prenons ce soir, comme fruit de cette réunion, quelques résolutions simples et claires. Prenons la résolution d'être, plus que jamais, en même temps que les hommes de la foi qui illumine la vie d'aujourd'hui et celle de l'éternité, des hommes de chez nous, des hommes du sol, de la tradition, de l'histoire, de la race. (*Longs applaudissements.*)

Quand une race, comme la nôtre, a été trempée dans les eaux du baptême; quand elle tient par des siècles à la plus haute civilisation du monde moderne; quand, après la transplantation en pays nouveau, cent cinquante années de lutttes, de persécutions, d'embûches, de trahisons, n'ont pas atteint sa force intime, non seulement elle n'a pas le droit d'abdiquer, mais elle ne le peut pas! (*Vifs applaudissements.*) Le voulût-elle, se laissât-elle tenter aux fruits de perdition que tendent vers elle les courtisans de la force, les prédicants de lâcheté, elle ne le pourrait pas. Les tombeaux des vieux cimetières s'ouvriraient, les morts de quinze siècles se dresseraient contre elle, la rejeteraient vers l'honneur. (*Acclamations.*) Les conseils d'abdication ne sont pas seulement vils et lâches. Ils ne sont pas pratiques. Cela ne se peut pas! (*Longue ovation.*)

Quelques hommes peuvent défaillir, la race peut paraître s'enliser dans une fondrière mortelle, elle peut se laisser momentanément égarer; mais une heure vient où l'épreuve sanglante, la parole libératrice, la flamme d'idéal qui illumine les monts, la foi aux promesses éternelles la rappellent à ses hautes destinées. (*Applaudissements.*)

Gardons indéfectiblement l'héritage des aïeux. Gardons-le pour nous-mêmes; gardons-le pour le bonheur de ceux-là même qui n'ont pas l'honneur d'appartenir à la haute civilisation dont nous sommes les fils. (*Longs applaudissements.*)"

---

## JOURNAUX, LIVRES ET REVUES

---

### PAROLES ÉPISCOPALES

Deux journaux catholiques de Paris, la *Libre Parole* et la *Croix*, ont reproduit des passages du courageux discours de Mgr l'évêque-auxiliaire de Montréal au banquet du Congrès de la Bonne-Entente.



La *Libre Parole* les présente ainsi: "Au congrès de l'Unité nationale qui s'est tenu, à la fin de mai, à Montréal, Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de ce grand diocèse, a prononcé un discours fort remarqué sur le conflit scolaire provoqué par les protestants de l'Ontario.

"L'éloquent prélat n'a pas craint d'affirmer que la persécution scolaire exercée dans cette province est le grand obstacle à l'unité nationale et qu'il est certain que si la province de Québec avait entrepris d'imposer à la minorité anglaise de chez elle un traitement semblable à celui que l'Ontario veut imposer à la minorité française par le règlement 17, la guerre civile aurait éclaté depuis Westmount jusqu'aux Côtes du Pacifique."

De son côté, la *Croix* écrit: "En termes clairs et précis, avec une superbe éloquence où la fermeté de l'expression s'alliait à l'exposé impartial d'une juste cause, Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, a pris devant plus de 600 auditeurs, au Congrès de mai du *Win the War*, la défense des Canadiens-français contre les accusations de déloyauté portées contre eux dans les autres provinces. Voici un résumé du discours de Sa Grandeur, que nous trouvons dans le *Devoir*, de Montréal."

C'est l'intention de *l'Action française* de publier bientôt, dans ses pages documentaires, le texte complet de l'éloquent discours de Mgr l'évêque-auxiliaire.

#### UN CLERGÉ NATIONAL

Nous avons déjà signalé les deux remarquables articles que le R. P. Villeneuve, O.M.I., a publiés sous ce titre, dans la *Revue dominicaine*. Ils ont été complétés, dans la même revue (livraison d'avril) par une consultation du R. P. Leduc, O.P., où sont contenues quelques-unes des déclarations "les plus expressives" du Saint-Siège à ce sujet.

P. H.

#### NOS ANNONCES

Une preuve nouvelle de la valeur de nos annonces. Le supérieur d'un collège important écrivit, il y a quelques jours, à l'un de nos annonceurs: "J'ai vu votre annonce sur *l'Action française* et je vous serais bien reconnaissant de vouloir me faire parvenir vos listes de prix pour les différentes conserves alimentaires, le vin de messe et l'huile d'olive."

Les prix furent aussitôt envoyés et le surlendemain arrivait une commande de \$150.00.

On comprend de plus en plus qu'encourager nos annonceurs c'est encourager une idée, un principe, une œuvre. Et c'est pourquoi nos annonces ont une valeur unique, qu'on ne trouve dans aucune autre revue.

## PARTIE DOCUMENTAIRE

---

### TACTIQUES D'ANGLICISATION: DEUX ARTICLES DU "DROIT"

---

*Le "Droit" a publié dans ses numéros des 8 et 9 août 1917, sous la signature de M. J.-Albert Foisy, les deux articles suivants:*

#### I

Ce serait une grande erreur de croire que les seules manœuvres d'anglicisation contre lesquelles les Canadiens français de l'Ontario aient à lutter sont celles qui se concrétisent dans la lutte contre les écoles bilingues de notre province.

Cette lutte n'est qu'un incident dans l'immense travail organisé qui se fait contre la race et l'esprit français dans les centres catholiques de langue anglaise, et ces tactiques se poursuivent depuis de longues années, avec des résultats désastreux pour notre race et encore plus désastreux pour l'Église.

Une des pierres d'achoppement les plus fatales pour la race française, c'est le manque d'instruction religieuse dans la langue maternelle et c'est par ce moyen que l'on s'efforce de mener notre race à la décadence et à l'apostasie religieuse et nationale.

Il n'est pas nécessaire de faire une longue dissertation pour prouver que l'instruction religieuse, pour être efficace chez le peuple, doit se faire dans la langue qu'il parle et qu'il comprend. Chez les enfants surtout, l'enseignement du catéchisme dans une langue étrangère qu'ils connaissent très peu, ne peut avoir aucun résultat pratique.

Les doctrines de l'Église et les vérités de la religion sont des problèmes trop abstraits et trop compliqués pour qu'une petite intelligence de 8 à 12 ans puisse en suivre les explications avec fruit, dans une langue dont il ne connaît qu'un nombre très limité de mots et d'expressions.

\* \* \*

C'est de ce côté que les efforts de l'anglicisation sont les plus persistants et, hélas ! les plus efficaces.

Pour arriver à ce but, on prend les moyens de dépeupler les diocèses de leurs prêtres de langue française, pour les remplacer par des prêtres qui ne parlent pas du tout le français ou le parlent très mal.

Sans doute, on ne renvoie pas les prêtres qui sont actuellement à la tête des paroisses, mais on refuse d'admettre de nouveaux séminaristes canadiens français, qui pourraient leur succéder.

Nous pourrions citer un bon nombre de noms de jeunes gens canadiens français qui ont tenté de se faire admettre par leurs évêques et qui ont été obligés d'aller exercer leur zèle apostolique ailleurs, parce qu'ils n'avaient pas fait leurs études dans le collège de Sandwich où le français s'enseigne à peu près comme on enseigne le grec: un peu moins que le latin.

Ils savent que si un jeune homme va faire son cours classique dans ce collège, il n'aura de français que le nom et c'est pour cela que l'on veut faire passer tous les séminaristes par cette usine de dénatio-

nalisation. Si c'est un jeune Canadien français qui a fait ses études dans les collèges de la province de Québec où il a appris les deux langues, on refuse de l'admettre, sous prétexte qu'il ne sait pas l'anglais ou qu'il n'a pas reçu la formation requise par les besoins de la population au milieu de laquelle il serait appelé à travailler, s'il était admis.

Dans ces conditions, le recrutement du clergé de langue française devient extrêmement difficile, les vocations ecclésiastiques se font de plus en plus rares et, avec les années, on remarque l'épuisement graduel et fatal du clergé canadien français.

\* \* \*

Le manque de prêtres de langue française force ainsi les évêques à placer à la tête de paroisses dont l'immense majorité des fidèles est de langue française, des prêtres qui savent imparfaitement le français, pour l'avoir appris dans des maisons où on ne l'enseigne pas. On pourrait citer comme cas typique, celui de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Windsor.

Pour les mêmes raisons, nous avons des paroisses, dont la population est en très forte proportion de langue française, dirigées par des prêtres de langue anglaise qui refusent totalement de parler français à l'église. Ils insistent pour que les enfants apprennent leur catéchisme et leurs prières en anglais, à tel point que la prière en famille devient absolument impossible, puisque les parents prient dans une langue et les enfants dans une autre.

Nous pourrions citer ici les noms d'un grand nombre de paroisses, telles que Walkerville, St-Alphonse, St-Joseph, Chatham, Renfrew, etc. En dépit des instances des paroissiens de langue française, on ne fait le catéchisme qu'en anglais, et de plus les instructions religieuses aux paroissiens ne se donnent qu'en cette langue, qu'un grand nombre ne comprennent pas.

Dans ces conditions, les enfants grandissent dans l'ignorance complète de leurs devoirs de religion et surtout de la doctrine catholique. Ils sont bientôt à la merci de l'ambiance protestante et s'ils n'apostasient pas, ils sont très exposés à devenir indifférents pour les exercices d'une religion dont ils ne comprennent ni la beauté ni la grandeur.

\* \* \*

On serait peut-être porté à se demander pourquoi ces paroissiens ne protestent pas et ne demandent pas aux autorités qu'on leur donne satisfaction. C'est ici que nous sommes obligés de lever un coin du voile sur des choses bien pénibles.

Dans certaines paroisses où les affaires se passent de cette façon, les paroissiens ont tenté de réclamer, de réagir; les prêtres chargés de veiller au bien-être spirituel de ces fidèles leur ont tout simplement répondu que, s'ils ne voulaient pas accepter la manière dont la paroisse était conduite, ils n'avaient qu'à continuer à réclamer et, quand viendrait l'heure de la mort, le prêtre refuserait de répondre à l'appel du mourant.

C'est ce qui explique que les Canadiens français acceptent ce traitement désastreux pour leur foi et pour leur langue, car ils craignent d'être obligés de franchir l'abîme qui sépare le temps de l'éternité, sans le secours des sacrements de l'Église.

Notons, en passant, que dans ces paroisses il n'y a pas de français à l'école et que toute l'instruction française que les enfants pourraient recevoir serait celle qu'on leur donnerait à l'église, dans les classes de catéchisme et dans les sermons.

\* \* \*

On niera peut-être ce que nous disons ici, mais nous avons toutes les preuves nécessaires pour appuyer la vérité de nos assertions. Depuis trop longtemps déjà, ces tactiques sèment la dévastation dans les rangs de la race française et de l'Église catholique; il faut absolument qu'elles soient rendues publiques.

Si l'on voulait, on aurait tous les prêtres dont on a besoin dans l'Ontario, pour les paroisses de langue française; quant aux prêtres de langue anglaise, dont les fidèles sont des deux langues, ils doivent non seulement pouvoir enseigner les vérités de la religion dans les deux langues, mais ils doivent aussi le vouloir, et le faire.

Des catholiques qui n'entendent jamais parler de leur religion dans la langue qu'ils comprennent parfaitement, des enfants qui sont obligés d'apprendre le catéchisme dans une langue qu'ils ne comprennent guère, ne peuvent pas profiter des instructions qui leur sont données et, peu à peu, ils s'éloignent de la religion et leur foi s'amoin-drit.

Ce n'est plus seulement la dénationalisation qui fait son œuvre, c'est l'apostasie qui désigne ses victimes.

Cette tactique d'anglicisation est étroitement liée à une autre qui à son domaine dans l'école. Nous reviendrons plus tard sur cette question.

## II

Il n'y a pas qu'à l'église que les tactiques d'anglicisation sont en honneur, dans l'Ontario; ces tactiques sont des plus favorisées dans les écoles où les enfants canadiens français vont recevoir leur instruction et pour lesquelles les contribuables de langue française versent leurs deniers.

Nous ne parlons pas ici des écoles séparées de la ville d'Ottawa où les élèves sont divisés par nationalité, les enfants de langue française ayant leurs écoles particulières et les enfants de langue anglaise ayant les leurs.

Cet état de choses, qu'il serait facile de faire prévaloir dans la plupart des municipalités scolaires de la province, n'existe qu'en très peu de centres: ceux où les Canadiens français sont en immense majorité. Dans ces centres, les élèves sont divisés par classes, chaque nationalité ayant les siennes, afin que l'enseignement du français aux petits Canadiens français ne puisse pas nuire aux enfants de langue anglaise.

Malheureusement, il y a un grand nombre de centres, dans l'Ontario, où les Canadiens français ont la majorité et un nombre encore plus grand où ils possèdent une forte proportion de la population scolaire, et cependant, dans ces centres, les écoles séparées ou publiques n'enseignent pas un seul mot de français.

Nous pourrions citer des écoles où les enfants canadiens français sont dans la proportion de 50, 65 et 85 pour cent et où, cependant, pas un seul mot de français n'est enseigné.

Inutile de dire que dans ces écoles, les enfants grandissent dans une ignorance presque complète des deux langues. Ils ne peuvent pas apprendre la langue française, puisqu'on ne l'enseigne pas; ils ne peuvent pas apprendre la langue anglaise, puisqu'ils ne comprennent pas la moitié des explications que leur donnent les institutrices.

Il en est de même pour toutes les matières du cours, comme l'histoire, la géographie, l'arithmétique, le catéchisme, etc.,. Ces matières présentent assez de difficultés en elles-mêmes que, pour un enfant de 7 à 12 ans, il est nécessaire de lui en donner les explications dans la langue qu'il comprend sans effort.

Quoique notre département de l'instruction publique ne soit pas de cet avis, c'est tellement évident qu'il n'est pas nécessaire d'en faire une longue démonstration.

\* \* \*

Cette manière d'agir, toutefois, ne serait qu'une manœuvre négative pour angliciser les enfants de langue française. Les ravages seraient moins grands, si l'on ne venait pas y ajouter une tactique positive beaucoup plus désastreuse, parce qu'elle ne tend pas seulement à dénationaliser les enfants, mais à les dénaturer.

C'est ici que la conduite de ceux qui travaillent à notre assimilation est plus coupable et plus grave. On ne se contente pas de refuser l'enseignement du français ou les explications françaises des matières diverses, on s'applique de plus à développer, chez l'enfant, un profond mépris pour tout ce qui est français.

On sait combien un petit garçon ou une petite fille sont sensibles à la raillerie et à la moquerie. Ce que l'on ne pourrait pas obtenir par des mesures de répression, des punitions et de mauvais traitements, on l'obtient facilement en couvrant de ridicule ces petits êtres remplis de fierté et trop jeunes pour comprendre toute la méchanceté du travail que l'on fait.

Aussi, quand, dans ces écoles, un enfant semble tenir à sa langue, quand, avec un camarade, il tente de parler français, les quolibets et les sarcasmes pleuvent et, malheureusement, ce ne sont pas seulement les élèves qui se livrent à cette œuvre néfaste.

Quel est le résultat de cette conduite? Au bout de quelque temps, on s'aperçoit que les petits Canadiens français rougissent même de leur nom et s'efforcent de le prononcer à l'anglaise.

Ne sachant pas leurs prières en français, ils ne peuvent pas s'unir à leurs parents pour cet exercice religieux et l'on en a vu rire de leurs pères et mères, et se dire entre eux: "See the old man and the old woman pray in French", "Vois donc le bonhomme et la bonne femme prier en français"!

Ces enfants ne sont pas seulement dénationalisés, ils sont dénaturés. Parce qu'on leur a appris à mépriser tout ce qui était français, ils en sont venus à mépriser leurs parents. Parce qu'on leur a fait toutes sortes de misères à cause de leur langue, ils ont appris à détester cette langue et à détester ceux qui la leur ont donnée.

\* \* \*

On est même allé plus loin que cela. Dans certaines écoles on a eu l'audace d'ajouter le scrupule religieux à la raillerie et aux sarcasmes. On ne s'est pas contenté de donner une signification humiliante au mot "frenchie" qu'on leur appliquait à chaque instant, on a même dit que "*parler français, en récréation, c'était un péché.*"

La seule mention de cette énormité fait bondir; heureusement que cette pratique ne s'est pas généralisée. Cependant, peut-on imaginer rien de plus bêtement méchant que de faire croire à des enfants qu'ils commettent un péché en se servant de la langue de leur mère?

On ne saura jamais tous les ravages qu'une telle doctrine a pu faire dans les consciences de jeunes enfants, surtout quand ces enfants sont tenus d'aller se confesser à des prêtres dont ils connaissent parfaitement les sentiments antifrançais.

La moquerie, la raillerie, le sarcasme, le scrupule religieux, sans compter les réprimandes et les punitions, voilà les armes dont on s'est servi et dont on se sert pour arracher aux petits Canadiens français la langue de leur mère, aussi bien que le respect et l'amour de tout ce qui est français.

Les malheureux petits Polonais étaient-ils beaucoup plus à plaindre que les petits Canadiens français de l'Ontario? Quand on parle tant du martyre de la Pologne, peut-on oublier entièrement le martyre de la minorité française de l'Ontario?

\* \* \*

Enfin, on ne s'attaque pas seulement aux enfants, on s'attaque aussi aux parents et à leurs représentants, les commissaires d'écoles. Dans plusieurs centres, comme dans Ottawa, les parents ont voulu

réagir, ils ont tenté de dire leur mot dans l'administration d'écoles qu'ils soutenaient de leurs taxes.

Chaque fois, ils se sont butés à une obstination persévérante chez leurs coreligionnaires de langue anglaise, qui ne reculaient devant aucun moyen pour empêcher les parents canadiens français de faire donner un peu d'instruction française à leurs enfants.

Après avoir demandé et obtenu le règlement 17, après avoir représenté au gouvernement que le salut de l'instruction anglaise dans la province d'Ontario était dans la disparition du français, ils se sont appliqués de toutes leurs forces à le faire mettre en vigueur.

Nous n'avons qu'à nous rappeler le cas de Green Valley où des catholiques ont demandé l'emprisonnement de commissaires d'écoles canadiens français, parce qu'ils avaient osé permettre l'enseignement du catéchisme, en français, à leurs enfants.

Nous n'avons qu'à suivre la tactique d'un Irlandais catholique qui s'acharne, à Ottawa, à la poursuite de M. Genest, pour le faire mettre en prison, parce qu'il a payé les salaires des instituteurs et institutrices bilingues de la ville.

Le gouvernement ontarien est mal disposé envers les Canadiens français et leur langue, mais il l'est parce que les catholiques de langue anglaise se sont appliqués à lui démontrer que la croissance de la race française en Ontario est une menace pour les gens de langue anglaise. S'il n'y avait pas eu d'Irlandais dénonciateurs et informateurs, la crise bilingue n'aurait certainement pas été aussi violente.

Nous avons le ferme espoir et l'intime conviction que toutes ces forces coalisées ne réussiront pas à nous écraser, parce que nous voulons vivre. Ces persécutions mesquines que l'on souffre un peu partout vont développer chez tous les Canadiens français la détermination de vaincre; et nous vaincrons.

*L'Almanach de la langue française*

*paraîtra en octobre.*

*NE L'OUBLIEZ POINT*